

Le bourg du Chevain risque de perdre son école

La commune nouvelle a conservé ses deux écoles. Mais deux fermetures de classes sont annoncées. Vendredi, on a débattu des options envisageables.

Deux écoles, dix classes

On la voit venir gros comme une maison, la fermeture de l'école du Chat perché. En effet, parmi les mesures envisagées par l'Éducation nationale pour la rentrée 2024, il y a deux suppressions de postes de professeurs à Saint-Paterne-Le Chevain, commune nouvelle qui compte encore deux écoles primaires et dix classes. Avec deux classes en moins, l'édifice éducatif se fissure.

Vendredi, une réunion était organisée dans le bourg du Chevain. Environ soixante personnes y ont pris part parmi lesquelles Charles Mahouin, inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Mamers, Joël Touchard et Patrick Dahl, respectivement maire et adjoint. L'objectif : débattre de ces perspectives et évoquer différents scénarios.

Des élèves en moins, des postes en moins

Charles Mahouin a évoqué en chiffres la baisse démographique dans les établissements. Aujourd'hui, les écoles de Saint-Paterne et du Chevain accueillent respectivement 129 et 72 élèves. Il y aurait, à la rentrée, une dizaine d'élèves en moins répartis sur les deux sites, ce qui justifie les deux fermetures. Il n'y en aurait qu'une seule s'il n'y avait qu'une école.

Dans la salle, des voix se font entendre pour contester cette logique numérique. D'autant plus que, déjà, en septembre 2022, l'école Charles-Perrault de Saint-Paterne a perdu une classe. Mais, l'inspecteur se veut rassurant. « **Avec un poste en moins à Saint-Paterne, l'effectif moyen par classe passerait de 19 à 23,5. Et au Chevain, il évoluerait de 17,4 à 23,2.** »

Scénario n° 1 : fermeture du Chevain

Face à ces annonces, les élus ont identifié trois options. « **La première consisterait à fermer l'école du Chevain** », a commencé Patrick Dahl. Il ne resterait que le site de Saint-Paterne. Neuf

classes y seraient réunies. « **Cette fusion améliorerait les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des professeurs** », a souligné Charles Mahouin.

Mais, ont opposé certains participants, cela impliquerait de conduire les enfants à Saint-Paterne. Un détour non négligeable pour les parents domiciliés à Chenay ou Lignièrès-la-Carelle, qui ont choisi Le Chevain par commodité. Cela priverait aussi le bourg de l'animation qui lui reste. « **Et que deviendrait le personnel ? Et les bâtiments ?** » s'est-on interrogé.

Scénario n° 2 : on ne change rien

La deuxième possibilité, ce serait le maintien des écoles telles qu'elles sont aujourd'hui, « **accueillant les enfants de la petite section au CM2** ». Avec cinq classes à Saint-Paterne et trois au Chevain, ce qui impliquerait des classes à trois niveaux. L'assemblée a bruisé. « **Comment voulez-vous qu'un enfant en difficulté s'en sorte ?** » a ironisé une femme.

« **Les enseignants ne rêvent pas des classes à plusieurs niveaux**, a renchéri Charles Mahouin. **Cela crée un turn-over sur ces postes.** » « **S'il n'y a plus que trois classes au Chevain, la directrice aura aussi moins de jours de décharge de direction** », a pointé une mère d'élèves. En effet, c'est douze jours par an au lieu d'un quart-temps pour quatre classes.

Scénario n° 3 : maternelle au Chevain, élémentaire à Saint-Paterne

Dans le troisième scénario, les deux établissements resteraient ouverts avec deux classes en moins. « **On aurait la maternelle au Chevain et l'élémentaire à Saint-Paterne**, a poursuivi l'adjoint, mais **cela créerait des contraintes de transport pour les parents.** » Et cela diviserait les fraties... « **J'ai trois enfants, je ferais comment ?** » a protesté une femme.

Les questions et les remarques fusent. « **Vous êtes en train de servir l'école privée** », s'est agacée une participante. « **On est au pied du mur** », a regretté une autre. « **Est-ce trop tard pour faire les choses en douceur, préparer la fusion pour 2025 ?** » a interrogé une troisième. « **Oui, cela fait plus de deux ans qu'on discute de tout cela** », a rappelé Charles Mahouin.

Décision du conseil municipal le 11 mars

Le débat a duré près de deux heures débouchant sur un constat : la fusion serait la meilleure option. « **Cela ne me fait pas plaisir et ce n'est pas facile, mais c'est le mieux pour nos enfants** », a avoué une habitante du Chevain. « **La fusion nous donne une chance de garder une école** », a abondé une autre femme.

Chaque habitant a reçu un petit questionnaire l'invitant à s'exprimer sur ces options. « **Nous allons en faire la synthèse et vous l'adresser d'ici une dizaine de jours, a informé Joël Touchard. Et le conseil municipal se prononcera le 11 mars.** » « **L'essentiel, c'est de ne pas mettre l'éducation des enfants en péril** », a conclu une habitante de Chenay.

Fabienne GÉRAULT.



Charles Mahouin, inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Mamers, a échangé avec les participants à la réunion organisée, vendredi, à la Maison du temps libre du Chevain. Ouest-France